

Prenez rendez-vous en ligne!

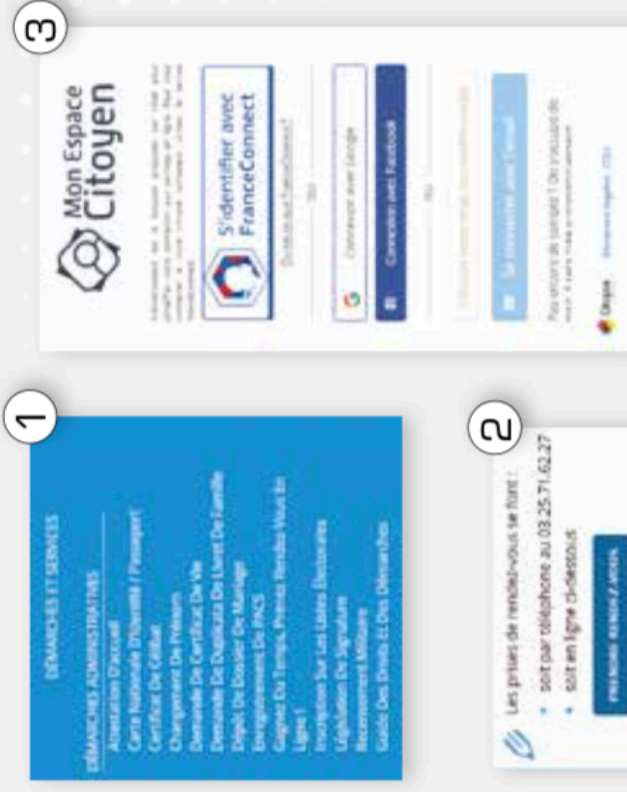
Depuis le 1^{er} septembre, il est possible de prendre rendez-vous sur le site Internet de la Ville pour toutes vos démarches administratives.

Ce nouveau service va vous permettre de gagner du temps, mais aussi de réduire les contacts physiques au cours de la crise sanitaire que nous traversons.

La démarche reste simple, rapide et intuitive, il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site Internet de la Ville, puis de cliquer sur le menu « *Démarches et services* ».

Ensuite, dans le menu déroulant, vous pourrez sélectionner la démarche qui vous concerne, puis cliquer sur « *Prendre rendez-vous* ».

Pour remplir les formulaires adaptés à votre demande, il ne restera qu'à vous créer un compte. Une prise de rendez-vous via le dispositif France Connect est également possible. Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton « *S'identifier avec France Connect* » pour ensuite choisir son compte de connexion (*La Poste, Ameli, etc.*).



- ## DÉMARCHES ACCESSIBLES AVEC CE SERVICE
- DÉPÔT DE DOSSIER DE MARIAGE • ENREGISTREMENT DE PACS •
 - DEMANDE DE DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE •
 - CHANGEMENT DE PRÉNOM • CERTIFICAT DE CÉLIBAT • PASSEPORT •
 - CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ • RECENSEMENT MILITAIRE •
 - INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES • ATTESTATION D'ACCUEIL •
 - DEMANDE DE CERTIFICAT DE VIE • LÉGALISATION DE SIGNATURE •

